



CICR

Inventaire  
D AO HONGK1,  
Activités générales de la délégation de Hong-Kong  
1948-1951



## **Protection des données personnelles**

Les dossiers d'archives du CICR contiennent des données personnelles, médicales, judiciaires, professionnelles, etc., dignes de protection. Les chercheurs doivent donc veiller particulièrement au respect de la sphère privée des personnes citées dans les dossiers.

Le CICR attire expressément l'attention des chercheurs sur le fait que la diffusion publique d'informations susceptibles de blesser autrui dans son honneur ou de toucher à sa sphère intime constitue une atteinte illicite à la personnalité au sens de l'article 28 du *Code Civil Suisse*

« <sup>1</sup> Celui qui subit une atteinte illicite à sa personnalité peut agir en justice pour sa protection contre toute personne qui y participe.

<sup>2</sup> Une atteinte est illicite, à moins qu'elle ne soit justifiée par le consentement de la victime, par un intérêt prépondérant privé ou public, ou par la loi. »

Toute personne participant à une telle divulgation pourra être poursuivie par le lésé ou ses ayants droit.

La violation des principes énoncés ci-dessus engage la responsabilité personnelle du chercheur et de ses auxiliaires.

## Protection of personal data

The ICRC files and records available for consultation contain personal, medical, legal, professional and other details which merit a degree of protection. Researchers must therefore be particularly careful to respect the privacy of the individuals to whom those documents refer.

The ICRC hereby draws your attention to the fact that any public disclosure of information that could harm a person's reputation or constitute an invasion of privacy is in breach of Article 28 of the *Swiss Civil Code*

« 1 Celui qui subit une atteinte illicite à sa personnalité peut agir en justice pour sa protection contre toute personne qui y participe.

2 Une atteinte est illicite, à moins qu'elle ne soit justifiée par le consentement de la victime, par un intérêt prépondérant privé ou public, ou par la loi. »

Anyone involved in such disclosure may be prosecuted by the injured party or his or her legal representatives.

Researchers and their associates will be held personally responsible for any violation of the above rules.



## TABLE DES MATIERES

1. Description sommaire	62
2. Répertoire	65

La référence des documents cités doit toujours comprendre le sigle des Archives du CICR, suivi de la cote complète du document, par exemple :

ACICR, D AO HONGK1-01



# 1. Description sommaire

## 1.1 Identification

### *Référence*

D AO HONGK1.

### *Intitulé / Analyse*

Activités générales de la délégation de Hong-Kong.

### *Dates*

1948-1951.

### *Niveau de description*

Série.

### *Importance matérielle et support de l'unité de description*

Métrage : 0.20 mètres linéaires.

Contenant : Liasses.

## 1.2 Contexte

### *Nom du producteur*

Délégation à Hong-Kong - HONG-KONG.

### *Histoire administrative*

Suite à la capitulation du Japon impérial en septembre 1945, la guerre du Pacifique - et, avec elle, la Seconde Guerre mondiale - se termine par la victoire des Alliés. En Chine, après la lutte commune contre l'occupant nippon, et quelques mois de coopération infructueuse, la guerre civile entre les forces communistes conduites par Mao Tsé-toung et le mouvement nationaliste du Kuomintang de Tchang Kaï-shek reprend dès 1946. Déjà présent à Hong-Kong entre 1942 et 1945 pour venir en aide aux prisonniers et internés alliés en mains japonaises, le CICR doit par conséquent affronter de nouvelles tâches dans un nouveau contexte géo-stratégique.

En effet, dès 1949, devant la lente déroute des armées nationalistes du Kuomintang dont les restes vont se replier sur l'île de Taïwan, ainsi qu'au déferlement de soldats et de réfugiés en provenance de Chine continentale vers Hong-Kong, les activités de la délégation doivent se réorienter pour s'adapter aux conséquences humanitaires de cette situation.

L'action de la délégation de Hong-Kong, à travers notamment les activités de Frédéric Bieri, nommé délégué en janvier 1949, se résume donc essentiellement à des opérations de secours en faveur, à la fois, des prisonniers de guerre japonais encore en mains britanniques, et des militaires et civils chinois sur le territoire de la colonie; à maintenir les contacts avec ses correspondants à Shanghai et Tientsin, ainsi qu'à une succession de démarches et négociations diplomatiques avec les acteurs politiques en présence. Après le déclenchement de la Guerre de Corée en juin 1950, et à la demande du CICR, le délégué Bieri doit quitter son poste de Hong-Kong pour se rendre urgemment en Corée du Sud via le Japon afin d'y poursuivre son mandat humanitaire en faveur des victimes de ce conflit.

### *Histoire de la conservation*



La série D AO HONGK1, constituée lors de l'action du CICR à Hong-Kong, fait partie des Archives générales du CICR et, à ce titre, elle est conservée par l'Institution.

### **1.3 Contenu et structure**

#### ***Présentation du contenu***

La série D AO HONGK1 touche à l'histoire politique et opérationnelle du CICR dans le cadre de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Extrême-Orient et de la guerre civile en Chine. Elle retrace sommairement une partie des activités humanitaires du CICR à Hong-Kong, notamment dans le domaine de la protection des prisonniers de guerre japonais, des secours à des blessés et malades chinois, des relations du CICR avec les Gouvernements de la Chine communiste et nationaliste ainsi qu'avec les Sociétés nationales de la Croix-Rouge d'un certain nombre de pays impliqués.

#### ***Evaluation, tris et éliminations, sort final***

Aucune pièce n'a été éliminée. Sur le plan de la conservation matérielle les documents ont été placés dans des conditionnements neutres et adaptés.

#### ***Accroissements***

Il n'y a pas d'accroissement prévu.

#### ***Mode de classement***

La série D AO HONGK1 est classée autant que faire se peut dans l'ordre qu'il avait lors de son rapatriement dans les Archives centrales de Genève.

### **1.4 Conditions d'accès et d'utilisation**

#### ***Conditions d'accès***

Public

#### ***Conditions de reproduction***

La reproduction des pièces est autorisée. Elle est effectuée contre émoluments par le personnel des Archives.

#### ***Langue et écriture des documents***

Français, anglais, chinois.

#### ***Caractéristiques matérielles et contraintes techniques***

La série D AO HONGK1 se présente sous forme de liasses. Elle est conditionnée. Les pièces ont été protégées par du papier permanent non acide. Les documents sont, dans leur majorité, dactylographiés et lisibles.

#### ***Instruments de recherche***

L'instrument de recherche principal est constitué par le présent répertoire des liasses.

### **1.5 Sources complémentaires**

#### ***Existence et lieu de conservation des originaux***

Tous les documents originaux sont conservés dans les Archives du CICR. La série D AO HONGK1 comporte également des copies de documents, l'original pouvant se trouver dans une autre série d'archives du CICR.

***Existence et lieu de conservation de copies***

Rien à signaler.

***Sources complémentaires***

A PV, Séances du Comité et des Commissions du CICR, 1945-1950.

B G 3/84, Délégation du CICR en Chine, 1948-1950.

B G 8/51, Délégation du CICR au Japon, 1942-1950.

B G 17/34, Camps : Chine, 1942-1950.

B G 17/64, Camps : Hong-Kong, 1942-1950.

B G 85, Gouvernements et Croix-Rouge, 1939-1950.

C G2 JP, Service japonais, 1939-1945.

C G2 CN, Service chinois, 1939-1945.

***Bibliographie***

"Les personnes déplacées en Chine", Revue internationale de la Croix-Rouge, n° 355, juillet 1948, pp. 471-476.

Rapport du Comité international de la Croix-Rouge sur son activité pendant la Seconde Guerre mondiale, Genève, 1948, 3 volumes.

Rapports d'activité du Comité international de la Croix-Rouge, années 1949-1951.

**1.6 Notes**

Rien à signaler.

**1.7 Contrôle de la description*****Notes de l'archiviste***

Description rédigée par Fabrizio Bensi, archiviste.

***Règles ou conventions***

Inventaire conforme à la norme d'Uniformisation des règles d'écriture des ACICR.

***Date(s) de la description***

La notice a été établie en mars 2006.

## 2. Répertoire

D AO HONGK1-01	Correspondance générale avec Rudolf Merz, délégué du CICR à Tientsin	05.08.1949 - 28.06.1950
D AO HONGK1-02	Correspondance générale avec Edouard Egle, délégué du CICR à Shanghai	11.01.1949 - 28.06.1950
D AO HONGK1-03	Correspondance générale concernant l'évacuation de réfugiés étrangers et d'apatrides de Shanghai; ressortissants chinois en Indonésie	28.12.1948 - 23.06.1950
D AO HONGK1-04	Prisonniers de guerre japonais internés sur Manus Island : correspondance avec l'armée et les autorités australiennes; prisonniers de guerre japonais accusés de crimes de guerre détenus à Formose (Taïwan)	24.05.1949 - 29.06.1950
D AO HONGK1-05	Soldats chinois invalides de l'armée nationaliste du Kuomintang en convalescence dans divers hôpitaux de Hong-Kong	27.09.1949 - 25.11.1949
D AO HONGK1-06	Soldats chinois de l'armée nationaliste du Kuomintang réfugiés à Hong-Kong	03.04.1950 - 07.05.1950
D AO HONGK1-07	Prisonniers de guerre japonais détenus dans la prison de Stanley (Hong-Kong)	14.04.1949 - 05.03.1951
D AO HONGK1-08	Famine en Chine : informations générales et coupures de presse	14.04.1950 - 25.04.1950
D AO HONGK1-09	Secours de la délégation de Hong-Kong en faveur d'étudiants chinois malades, Canton (Chine)	11.06.1949 - 16.05.1950
D AO HONGK1-10	Correspondance de Frédéric Bieri, délégué du CICR à Hong-Kong, avec les autorités et le Ministère des affaires étrangères de la République populaire de Chine (Chou-en-Lai)	16.03.1950 - 09.04.1950
D AO HONGK1-11	Correspondance de Frédéric Bieri, délégué du CICR à Hong-Kong, avec le Gouvernement et les autorités de la Chine nationaliste (Taïwan)	19.03.1949 - 27.05.1950
D AO HONGK1-12	Correspondance du CICR avec diverses Sociétés nationales : Croix-Rouge américaine, britannique, sud-africaine, philippine et Macao	18.11.1949 - 06.03.1950
D AO HONGK1-13	Correspondance du CICR avec la Croix-Rouge australienne	09.05.1949 - 25.05.1950

---

D AO HONGK1-14	Correspondance du CICR avec la Croix-Rouge chinoise, section de Canton (Chine communiste) et Taïwan (Chine nationaliste)	16.03.1949 - 14.06.1950
D AO HONGK1-15	Correspondance du CICR avec la Croix-Rouge japonaise	09.09.1949 - 15.06.1950
D AO HONGK1-16	Correspondance du CICR avec la Croix-Rouge de Mandchourie	03.08.1949 - 07.05.1950
D AO HONGK1-17	Demandes d'enquêtes concernant divers ressortissants étrangers	24.06.1949 - 07.02.1950
D AO HONGK1-18	Comptabilité et logistique de la délégation de Hong-Kong : pièces diverses	31.05.1949 - 07.12.1949
D AO HONGK1-19	Comptabilité et logistique concernant les activités du CICR à Harbin (Mandchourie)	31.08.1949 - 21.06.1950